Houzé de l'Aulnoit. Des logements ouvriers à Lille, 1863 | Cités ouvrières et logements pour indigents

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb011_f0462
SourceBoite_011-19-chem | Logement ouvrier. Cités ouvrières.
LangueFrançais
TypeFicheLecture
Personnes citéesHouzé de L'Aulnoit, Aimé
Références bibliographiquesHouzé de L'Aulnoit, Des Logements d'ouvriers à Lille : la cité Napoléon
Référentiel BNFhttps://data.bnf.fr/ark:/12148/cb306207311
RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par équipe FFL Notice créée le 29/04/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Houzé de L'Aulnoit, Aimé (1822-02-11 -- 1822-02-11)	
TITRE	Des Logements d'ouvriers à Lille : la cité Napoléon, par Aimé Houzé de L'Aulnoit,...
LIEU DE PUBLICATION	Lille
DATE	1863
EDITEUR	Lille : impr. de L. Danel , 1863

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Foucault-fiches/items/show/4735?context=pdf

Houzé de l'Aulnoit
Des logements ouvriers à Lille
(1863)

cités ouvrières et logements des indigents.

A propos de la cité Napoléon à Lille, qui en fait partie des indigents, H. de l'A. distingue

- la cité ouvrière : sans édification administrative avec loyer assez cher "l'industriel intelligent cherchant donc à obtenir de ses capitaux le revenu le plus élevé. Qu'il ne demande pas résultats impossibles; on voudrait en créer un contre; on n'aurait aucun ouvrier

l'ouvrier."

- les cités des indigents : on y accueille les pauvres, et les plus de famille nombreuse. Réduction de loyer, parfois exemption complète. "Mais en avantages seraient exigés de bonne conduite. Les désordres et l'inconduite auront sévèrement réprimés et selon expulsion sera prononcée.

Nous sommes en droit d'exiger des pauvres qu'il rompent avec leurs mauvaises habitudes : autre solution du pb social." (p 12)

BnF MSS

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Foucault-fiches/items/show/4735?context=pdf